

## L'histoire des LGBTQ + en France

**Abolition du crime de sodomie:** en 1791, l'abandon par le Code pénal du crime de sodomie entre adultes consentants est proclamé. C'est une toute petite avancée puisque les homosexuels et travestis sont poursuivis pour d'autres faits comme outrage à la pudeur par la police administrative.

**Le régime de Vichy:** durant la Seconde Guerre mondiale, les LGBT sont traqués et déportés

**L'homosexualité n'est plus une maladie mentale depuis 1981.** Avant cette date, en France, on a pratiqué des lobotomies pour tenter de guérir les homosexuels qu'on considérait comme malade et qu'on jugeait de « fléau social ».

**Dépénalisation de l'homosexualité:** sous la présidence de François Mitterrand, la loi du 4 août 1982 met fin à la discrimination qui donnait la majorité sexuelle aux homosexuels à 21 ans alors que celle-ci est de 15 ans pour les hétérosexuels.

**Le PACS:** le 15 septembre 1999, le Pacte Civil de Solidarité est créé. C'est un contrat qui protège et officialise la vie d'un couple, quel que soit son sexe en matière de succession et d'avantages fiscaux

**L'homoparentalité:** en 2001, une femme homosexuelle adopte pour la première fois les trois enfants mineurs de sa compagne. C'est la première famille homoparentale dans l'histoire de la justice Française

**Mariage pour tous:** le 23 avril 2013, la France devient le neuvième pays de l'Union Européenne à autoriser le mariage homosexuel et le quatorzième pays dans le monde. Cette loi ouvre également le droit à l'adoption. Cependant, cette avancée ne s'est pas faite sans douleur. Elle a donné droit à de nombreuses manifestations anti-mariage pour tous qui démontrent que la banalisation de l'homosexualité n'est pas encore complètement acquise.

**Don du sang:** suite aux risques de transmission du SIDA, les homosexuels ne pouvaient plus donner leur sang depuis 1983. La loi de 2016 rétablit cette injustice.

**Les combats actuels:** La procréation médicalement assistée ou PMA  
Le combat des associations aujourd'hui, c'est l'ouverture des droits à la procréation médicalement assistée pour les lesbiennes. Le Président Emmanuel Macron avait inscrit cette mesure dans son programme lors de sa campagne. Maintes fois reculée, il

semblerait que cette disposition soit examinée à l'Assemblée, fin septembre 2019 dans le cadre du projet de loi bioéthique.

La PMA permettra aux femmes lesbiennes ou seules d'avoir recours à différentes techniques médicales pour concevoir un enfant (fécondation in vitro, insémination artificielle...). Elle évitera les parcours hors la loi empruntés par les lesbiennes pour devenir mères.

**Gestation pour autrui:** interdite en France, la GPA est pratiquée dans de nombreux pays. Elle permet aux couples désireux d'avoir un enfant d'avoir recours à une mère porteuse.

Les arguments anti GPA sont nombreux, marchandisation du corps de la femme, commerce autour de la grossesse voir exploitation. En plus des risques médicaux encourus par la mère porteuse, les arguments réfractaires ne manquent pas.

Pourtant, cette pratique existe et les enfants nés à l'étranger (puisque interdite en France) de cette méthode ne sont pas reconnus. En 2015, sous diverses pressions et après un long combat, la cour de cassation a validé le lien de filiation entre un père biologique et son enfant. Un espoir renaît.

Il ne restait plus qu'à reconnaître la filiation du second parent, ce qui fut fait le 5 juillet 2017. Celle-ci pouvant se faire via l'adoption.

### **L'image des LGBT dans la société**

Les droits LGBT sont en progression, mais les préjugés sont profondément ancrés dans notre société malgré de nombreuses lois qui répriment la discrimination et les propos homophobes.

Le rejet dans la sphère privée ou professionnelle est présent et peut se manifester par des agressions verbales ou physiques. Outre les lois, il existe aussi des associations pour lutter et dénoncer les actes et les mots répréhensibles.

Les esprits doivent être précurseurs du changement. Et non l'inverse. Les lois n'évolueront que lorsque les mœurs sociales suivront la route de la tolérance.

Il y a encore quelques combats à mener pour effacer les inégalités mais que de chemin parcouru.

Translate the following texts into **English**

Item 1

L'évolution est très nette puisque presque neuf personnes sur dix considèrent que l'homosexualité est « une manière comme une autre de vivre sa sexualité », alors qu'ils n'étaient que 24 % en 1975. Seuls 8 % pensent encore que c'est « une maladie que l'on doit guérir », contre 42 % en 1975. Le regard des Français évolue aussi sur les questions familiales, puisque presque trois quarts des sondés pensent qu'un enfant peut se développer aussi bien avec des parents homosexuels qu'avec des parents hétérosexuels. De même, 72 % des personnes déclarent qu'elles accepteraient bien le fait que leur enfant soit homosexuel alors qu'elles n'étaient que 41 % dans ce cas en 1995.

Item 2

Loin d'être dépénalisée dans le monde entier, l'homosexualité reste un sujet de société. En Europe, la majorité des pays a légalisé le mariage homosexuel, mais il reste encore de nombreux pays dans le monde où le fait de ne pas être hétérosexuel est considéré comme un crime. La communauté LGBT+ est souvent victime de discrimination et d'homophobie. Cela passe notamment par des insultes des agressions et même du harcèlement. En France, même si le mariage gay est légal, il reste difficile de faire son coming out, d'être accepté par son entourage et vivre librement sa sexualité.

Item 3

Le ministère de la Justice ne le voit pas de cet œil-là et estime que la cour de justice a outrepassé les dispositions prévues dans la loi. Dans la saisine adressée à la Cour suprême, il écrit : l'article VII "n'interdit pas les discriminations contre les personnes trans fondées sur le simple fait qu'elles soient trans". Il ajoute ensuite : "Le texte ne parle tout simplement pas d'une éventuelle discrimination fondée sur l'identité de genre d'un individu, ou d'une déconnexion entre son identité de genre et son sexe." En bref, pour lui, cette loi ne couvre pas la question de la transidentité.

**The Answer Scheme is on the following page.**

## Answer Scheme

### Item 1

The evolution is very clear since almost nine people out of ten consider that homosexuality is "just another way of experiencing one's sexuality", whereas they were only 24% in 1975. Only 8% still think that it is "a disease that must be cured", against 42% in 1975. The view of the French is also changing on family issues, since almost three quarters of respondents believe that a child can develop as well with homosexual parents than with heterosexual parents. Likewise, 72% of people say they would accept the fact that their child is homosexual, whereas they were only 41% in this case in 1995.

### Item 2

Far from being decriminalised throughout the world, homosexuality remains a subject of society. In Europe, the majority of countries have legalised same-sex marriage, but there are still many countries around the world where it is considered a crime not to be heterosexual. The LGBT + community often suffers from discrimination and homophobia. This includes insults, assaults and even harassment. In France, even though gay marriage is legal, it remains difficult to come out, to be accepted by those around you and to live your sexuality freely.

### Item 3

The Ministry of Justice does not see it that way and believes that the court has exceeded the provisions provided for in the law. In the referral to the Supreme Court, he wrote: Article VII "does not prohibit discrimination against trans people based on the mere fact that they are trans". He then adds: "The text simply does not talk about possible discrimination based on an individual's gender identity, or a disconnect between their gender identity and their sex." In short, for him, this law does not cover the issue of trans-identity.

# COPYRIGHT NOTICE

This document and its contents are copyright of Lynch York Ltd

©2020 Language Learning Scotland

All rights reserved.

The logo for Lynch York, featuring the words "LYNCH YORK" in white, uppercase, sans-serif font, centered within a solid dark blue rectangular background.

**LYNCH YORK**